

Gymnase de Morges

Séance informations parents
Ecole de Maturité

Programme de la soirée

- Informations générales
- Présentation de l'école de maturité
- Evaluation et promotion
- Aspects réglementaires
- Soutien aux élèves

Informations générales



Anne
Stettler

3M
AC. Dhaud

EC
O. Knechciak

2M
X. Perret

MS
B. Zobrist

ECG
A. Antonietti

1M
S. Joannet

Conseil de direction

Le site de Marcelin

Gymnase
1216 Elèves
140 Enseignant·e·s

Centre
d'enseignement
professionnel de
Morges (CEPM)

Ecole
d'Agriculture et de
Viticulture
(Agrilogie)

Infrastructures



BIBLIOTHÈQUE ET
MÉDIATHÈQUE À
DISPOSITION DE
7H45 À 18H00



UNE SALLE
INFORMATIQUE EN
LIBRE ACCÈS



UNE CAFÉTÉRIA, UN
RÉFECTOIRE, UN
KIOSQUE

Chaque élève se voit attribuer un casier qu'il·elle ferme avec son cadenas personnel.

Informations



www.gymnase-morges.ch

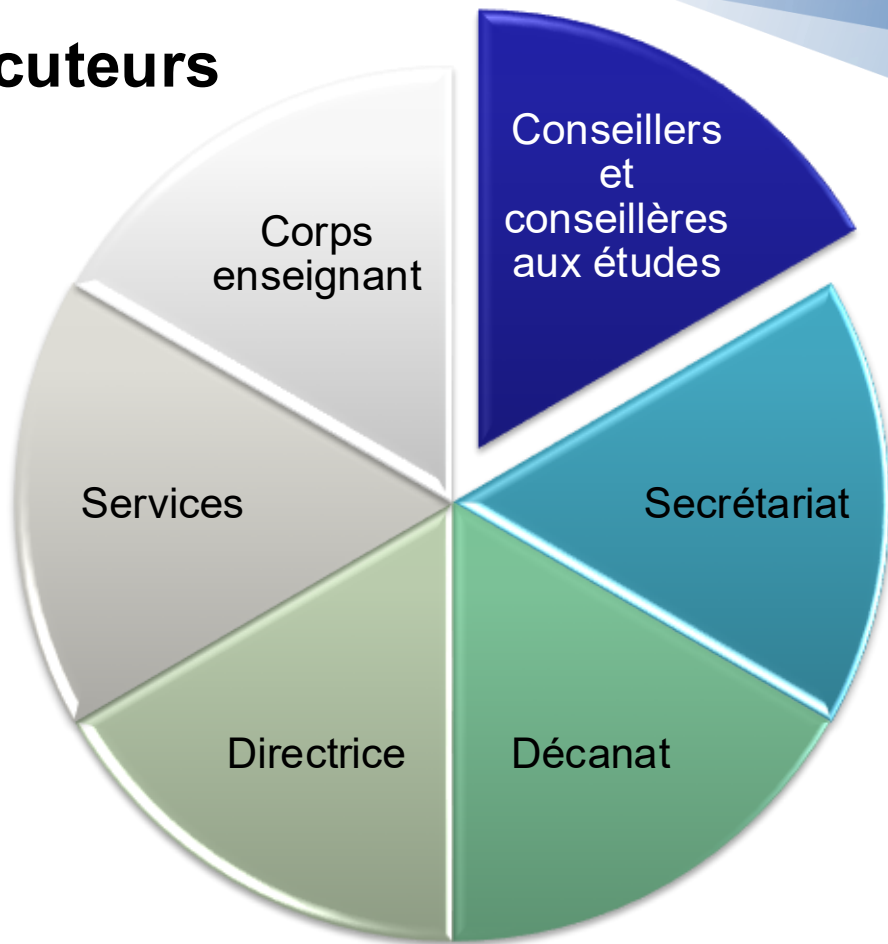
Moodle

Courriel Eduvaud

Ecrans

Casiers de classe

Interlocuteurs



Présentation de l'Ecole de Maturité

Les disciplines 1M

Français

Allemand ou
italien

Anglais, latin
ou grec

Mathématiques

Chimie

Physique

Histoire

Arts visuels ou
musique

Option
spécifique

Education
physique et
sportive

Informatique

Economie et
droit

Les choix en Ecole de maturité

Langue 2, langue 3, option spécifique, option artistique, niveau de mathématiques

Maturités bilingues français-allemand (longue ou courte), français-anglais et français-italien

Option complémentaire en 3^e année (le choix s'effectue en 2^e année)

Changement de choix en 1M

En principe pas de changement de choix

Exceptions possibles pour des raisons pédagogiques durant les 4 premières semaines, sous réserve de places disponibles (Courrier écrit signé du responsable légal; **au plus tard pour le mercredi 9 septembre**)

Niveau de mathématiques: changement encore possible, avec préavis du maître de mathématiques, à la fin du 1^{er} semestre et à la fin de la 1^e année sous réserve de places disponibles

Maturités à mention bilingue

Version longue (1 année complète)

- Français – allemand
- Français – anglais
- Français – italien

Version courte (10-12 semaines)

- Français - allemand

Maturités à mention bilingue – Séances d'information

Allemand
5 octobre
18h30
GyMorges

Anglais
27 octobre
19h00
GyRenens

Italien
3 novembre
19h00
GyCité

Responsable: Mme Sandy Joannet (sandy.joannet@vd.ch)

Echanges individuels hors programme bilingue

Berne, Wil ou
Winterthour
2 semaines

Allemand &
Italien
elev.ch
2 semaines

Anglais
ARPEL
8-12 semaines

Responsable: Mme Sandy Joannet (sandy.joannet@vd.ch)

Travail de maturité

Travail de
recherche

Début en 2^e,
fin en 3^e

Suivi
personnalisé

Evaluation: note
comptant comme une
moyenne de branche
pour l'obtention de la
maturité

Cours facultatifs

Chœur

Orchestre

Théâtre

Photographie

Ecriture poétique et
littéraire (atelier
d'écriture)

Culture antique

Latin

Allemand: Deutsch
ein bisschen anders
– 3 modules pour
progresser

Anglais: Book Club

Prix du Livre de
Marcelin

Astronomie

Robotique

Histoire, culture et
science des jeux

Atelier civique

Ateliers de soutien
aux apprentissages

Evaluation et promotion

Les dates des bulletins

13 novembre: bulletin intermédiaire de la mi-semestre

22 janvier: bulletin 1^{er} semestre

11 juin: bulletin annuel

Le bulletin annuel est établi sur l'ensemble des notes de l'année
arrondies au demi-point

Nombre de branches

11 disciplines et domaines d'études* en 1M

12 disciplines et domaines d'études* en 2M

14 disciplines et domaines d'études* en 3M

*un domaine d'études est constitué de plusieurs disciplines (ex: la note d'arts visuels est composée des notes d'atelier et d'histoire de l'art)

Les notes du bulletin 1M

Langue 1 (français)

Langue 2 (allemand ou italien)

Langue 3 (anglais, latin ou grec)

Mathématiques (standard ou renforcé)

Chimie

Physique

Histoire

Introduction économie/droit

Option spécifique

Option artistique (arts visuels ou musique)

Informatique

Conditions de promotion en 1M

Total minimum
de points
exigés: 44

Total minimum
au « panier* »:
16

Nombre
maximal de
moyennes
insuffisantes: 4

*Le « panier » est composé des notes de français, mathématiques, option spécifique ainsi que de la moyenne arrondie au demi-point des langues 2 et 3 (all/ita + anglais)

En cas d'échec

L'élève peut redoubler une seule fois.

Toutefois, l'élève qui a déjà redoublé peut effectuer la 3^e année une seconde fois.

L'élève qui redouble sa 1^e ou sa 2^e année doit obtenir un bulletin suffisant au 1^{er} semestre (« conditionnalité »).

Pas de conditionnalité en 3^e année.

Passage en ECG

- **Pendant les 4 premières semaines de 1M, sans condition**
- **À la fin du premier semestre de 1M, à condition d'obtenir au moins 10.5 points en L1 + Maths + moyenne L2-L3**
- **À la fin de la 1M, passage en 2ECG**
- **A la fin du 1er semestre de la 2M pour les élèves redoublant la 2M ou ayant redoublé la 1M (10,5 pts)**

La maturité gymnasiale

Les notes de maturité sont calculées sur la base de la moyenne annuelle obtenue lors de la dernière année durant laquelle la discipline a été enseignée.

Certaines moyennes de 2^e année sont reprises en 3^e année: physique, chimie et option artistique.

Double compensation en 3^e année.

56 points après déduction de la double compensation / 4 branches insuffisantes max / 38,5 pts examens (REM art.19).

Aspects réglementaires

Absences et sanctions

Fréquentation des cours et ponctualité



Présence obligatoire



L'horaire de l'établissement prime sur toute
activité de loisir ou rémunérée



Ni l'éloignement du Gymnase, ni les horaires
des entreprises de transport ne sauraient
justifier de dérogation à l'horaire

Absences



Toute absence doit être justifiée.



En cas d'absence supérieure à trois jours, le·la représentant·e légal·e est prié·e d'informer le·la conseiller·ère aux études des raisons de celle-ci.



Au cas où l'absence, même intermittente, dépasse une semaine, un certificat médical est souhaité.

Absences prévues

Pas de congé joker !



Gymnase de Morges
Avenue de Marcelin 33
1110 Morges

Demande de *congé*

à remettre au conseiller aux études *au moins cinq jours à l'avance.*

Pour les congés de plus d'un jour, une lettre motivée doit être jointe à la présente.

Nom Prénom _____ Classe _____

du jour _____ date _____ / _____ / 20 _____ à _____ heure _____

au jour _____ date _____ / _____ / 20 _____ à _____ heure _____

Motif _____

☐ suite au verso

Travaux écrits ou autres annoncés aux dates ci-dessus
(préciser au verso les disciplines ET maîtres concernés)

oui ☐

non ☐

Pièce justificative annexée _____

Date _____ Signature de l'élève _____ Signature d'un responsable légal (élève mineur) _____

Demande acceptée ☐ refusée ☐ Visa du conseiller _____ Visa du doyen _____



Absences non prévues



Gymnase de Morges
Avenue de Marcelin 33
1110 Morges

DEMANDE D'EXCUSE POUR ABSENCE

- Formulaire à remettre au conseiller aux études **au plus tard le jour du retour au gymnase**.
- **NON VALABLE pour une absence ponctuelle à l'EPH**: obligation formelle de se présenter au début du cours et de s'adresser au maître concerné.

Nom :

Prénom :

Classe :

Du jour :

Date :

à partir de :

Par exemple : 08:10

Au jour :

Date :

jusqu'à :

Par exemple : 16:45

Motif (à remplir par l'élève)

Évaluation(s) manquée(s) aux dates ci-dessus

Si oui, remettre le formulaire de demande de rattrapage au conseiller aux études **au plus tard le jour du retour au gymnase**

☐ Oui ☐ Non

Maître(s) concerné(s) :

Discipline(s) concernée(s) :

Pièce justificative annexée: ☐ Oui ☐ Non

Date :

Signature élève :

Signature responsable légal-e (élève mineur-e) :

A remplir par la-le conseillère-conseiller aux études

☐ Maladie

☐ Accident

☐ Problème de transport

☐ Rendez-vous en urgence

☐ Autre

☐ Motif-demande refusé-e

Visa Conseillère-Conseiller :

Evaluation manquée



En cas d'absence à un rattrapage, merci de vous justifier auprès de votre doyen-ne de volée au plus tard le jour du remplacement.

Demande de remplacement d'une évaluation manquée¹

A remettre à votre conseiller-ère aux études avec l'excuse le jour de votre retour en classe, en mains propres ou dans son casier (à l'extérieur du secrétariat).

A remplir par l'élève

Nom : Prénom : Classe :

Travail manqué le / / 20..... suite à son absence

du (jour) / / 20..... à h

au (jour) / / 20..... à h

Discipline concernée :

Nom et prénom du maître concerné :

Date: / / 20..... Signature :

A remplir par le-la conseiller-ère aux études

L'élève s'est valablement excusée : ☐ oui ☐ non

Date: / / 20..... Signature :

A remplir par le maître

Durée du travail : ☐ 45 min. ☐ 60 min. ☐ 90 min. ☐ Autre si mesures particulières : min.

Sujet (objet de l'évaluation) :

Consigne en annexe de la présente (NON TRANSMISE à l'élève lors de la convocation).

Matériel autorisé (selon les indications données à l'élève) :

☐ aucun ☐ liste :

Date: / / 20..... Signature :

¹ Les dispositions concernant les absences lors d'une évaluation figurent dans le règlement interne, consultable dans la brochure du Gymnase de Morges

Manquements au règlement

Absence injustifiée ou demande d'excuse rendue hors délai

Motif d'absence refusé

Bulletin ou document administratif non rendu dans les délais

4 arrivées tardives

4 exclusions de cours

Avertissements/sanctions

- 1er avertissement
- 2e avertissement, avec convocation chez le·la doyen·ne
- Puis sanctions :

1. Retenue en bibliothèque, mardi de 07h20 à 08h05
2. Suspension des cours, 1 jour
3. Suspension des cours, 3 jours
4. Suspension des cours, 1 semaine (= 5 jours école)
5. Suspension des cours, 2 semaines (= 10 jours école)
6. Suspension des cours, 1 mois
7. Exclusion définitive du gymnase

Indiscipline,
manque de
respect,
fraude... =
sanction hors
quota

Soutien aux élèves

Allégement, mesures de compensation

- Allégement de l'éducation physique pour pratique du sport au niveau élite ou de la musique à un niveau préprofessionnel
 - ➡ Formulaire de demande à remettre à M. Perret, doyen (xavier.perret@vd.ch)
- Mesures de compensation des désavantages en lien avec un trouble. Attention, pas de suivi entre le Sec I et le Sec II.
 - ➡ Attestation/certificat médical récent (< 3 ans), entretien avec Mme Zobrist, doyenne (barbara.zobrist@vd.ch)

Services

SERVICES DU GYMNASSE



Santé : se rendre en S0.24 (gymnase) ou en P0.16 (CEPM),
demander un rendez-vous en scannant le code QR ou par email
(servicesante.gymorges@avasad.ch)

Psychologie : demander un rendez-vous en scannant le code QR
ou par e-mail (selena.maistrello@vd.ch, sonia.riso@vd.ch)

Médiation : demander un rendez-vous en scannant le code QR, par email
(mediation.gymor@eduvaud.ch) ou avec le formulaire disponible au secrétariat

Orientation : demander un rendez-vous en scannant
le code QR, par téléphone (079 432 26 37), par e-mail
(sophie.dellenbach-aebischer@vd.ch) ou avec le for-
mulaire disponible au secrétariat

Aumônerie : demander un ren-
dez-vous en scannant le code QR, par
téléphone (079 252 61 25) ou par
e-mail (stephane.ernst@eduvaud.ch)

Travail social : demander un
rendez-vous en scannant le code QR
ou par email (laurence.rieder@vd.ch)



Soutien financier



Bourses d'études, aide au financement des échanges linguistiques et des voyages de fin d'études, financement des fournitures scolaires, repas ou transport...



Informations auprès de Mme Cuany Rieder,
travailleuse sociale
(laurence.cuany-rieder@vd.ch)

Soutien aux apprentissages

Cours de français
intensif pour élèves
allophones en Suisse
depuis moins de 5
ans

Cours d'appui de
maths et de français

Atelier « S'outiller
pour mieux
apprendre et mieux
réussir »

Atelier « Gestion du
stress »

Atelier « Prise de
parole en public »

outils pour t'aider à atteindre tes objectifs

Atelier S'outiller pour mieux apprendre et mieux réussir
(inscription : audrey.antonietti@vd.ch)
Dix mardis : du 24 novembre au 16 février de 12h30 à 13h15

Atelier Gestion du stress
(inscription : psy-postobligatoire.morges@vd.ch)
Session 1 : 15 et 22 septembre de 11h45 à 13h
Session 2 : 19 et 26 janvier de 11h45 à 13h15
Session 3 : 23 mars et 13 avril de 11h45 à 13h15

Atelier Prise de parole en public
(inscription : stephane.erosi@eduvaud.ch)
Session 1 : 27 oct + 3, 10, 17, 24 novembre de 12h
Session 2 : 26 janvier + 2, 16, 23 fév + 2 mars de 12h

Cours de préparation aux examens
(inscription : selena.maistrello@vd.ch)
Cours 1 : 23 février et 2 mars de 11h45 à 13h15
Cours 2 : 9 et 16 mars de 11h45 à 13h15

Phénomènes d'intimidation-harcèlement et Méthode de la Préoccupation Partagée

- Equipe formée de 25 membres
- Méthode non blâmante qui vise à briser l'effet de groupe pour mettre fin à l'intimidation, tout en soutenant l'élève pris pour cible grâce à une personne ressource
- Repose sur des entretiens individuels avec les protagonistes afin de rétablir l'équilibre des forces et réduire l'asymétrie

Merci de votre attention.